

## Colloque international le 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011, MSH Clermont-Ferrand

### « Diversité et innovation en milieux socioprofessionnels »

La mondialisation économique est un phénomène paradoxal. En accroissant les flux (matières, personnes, argent, etc.), elle réduit les distances au niveau planétaire. Cependant, tout en favorisant les échanges de toute nature, elle uniformise par l'industrialisation de ces mêmes échanges (Mattelart, 2005). Or, c'est la mobilité même des entreprises qui a rendu nécessaire à la fois la diversité des travailleurs hautement qualifiés et leur « migration circulaire ».

Ainsi qu'il a été relevé (Wieviorka, 2008), c'est par le monde économique que s'est posée la question de l'urgence de la reconnaissance de la diversité en tant que « richesses » (Peretti, 2006). Après la promotion de la « diversité culturelle » par l'UNESCO (2001), la diversité de manière générale est devenue une des caractéristiques du discours patronal. En témoigne la charte de la diversité introduite en 2004. Il reste évidemment à mesurer l'adéquation entre pratiques et discours.

En attendant, nous constatons toujours que c'est aussi la mondialisation économique qui suscite encore d'importantes résistances à l'uniformisation et de fortes demandes de reconnaissance. Ces dernières s'expriment aux niveaux d'Etats-nations, tiraillés politiquement depuis la fin de la seconde guerre mondiale entre deux grands modèles : le multiculturalisme et l'intégration républicaine.

Or si le premier modèle consacre les différences, le second les réduit au contraire. Pourtant, que l'on soit dans un système républicain unifomisateur (dit aussi « universaliste ») ou dans un système plus libéral (dit « multiculturaliste »), l'unité d'un pays n'est pas contradictoire avec le fait de penser et de reconnaître les différences. Après la crise économique et financière de 2007 se pose désormais la question de la préservation du lien social et de la nécessaire intervention politique. L'enjeu de cette intervention est aussi l'ouverture de canaux d'expression et de communication démocratiques de la diversité en tant que source d'innovation dans tous les milieux socioprofessionnels (entreprises, associations, laboratoires, collectivités locales, etc.).

Mais avant de constituer un nouvel objet d'intervention, d'étude ou de recherche, la diversité est d'abord une réalité multiforme (humaine, culturelle, sociale, etc.) que tout citoyen constate et vit à son niveau. Pris isolément le mot « diversité » n'est pas intégré au registre conceptuel des chercheurs. Ce qui ne l'a pas empêché depuis quelques années de se substituer progressivement à des concepts comme « intégration » des personnes âgées ou des immigrés, « adaptation » pour les personnes ayant un handicap, « parité » pour les femmes, etc. Cette hégémonie du mot pourrait découler aussi du fait que dans de multiples situations socio-économiques il est possible de rencontrer un même processus à l'œuvre dans le phénomène de l'exclusion, de ségrégation, etc. Selon la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité, la discrimination est « *une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi, dans un domaine visé par la loi* » (HALDE, 2009). De ce fait la discrimination s'oppose à la promotion de la diversité. C'est pourquoi associé à des qualificatifs le mot diversité pourrait être plus opératoire et refléter au moins deux grandes préoccupations collectives actuelles, à savoir le besoin de reconnaissance d'identités particulières dans l'espace public et la promesse d'égalité pour tous.

Ce colloque international a pour objectif de faire le point sur un certain nombre de réflexions et de pratiques avec deux enjeux intimement liés : 1. Un enjeu de connaissance en interrogeant le mot diversité et

ses applications au niveau international sous un angle à la fois théorique et/ou interculturel et interdisciplinaire. 2. Un enjeu plus pragmatique lié aux réalisations promises par la classe politique et les responsables du secteur économique et associatif.

Par exemple, six ans après sa création, la HALDE devient une institution à laquelle des citoyens ont de plus en plus recours. La HALDE et l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances) sont intervenues dans des dispositifs expérimentaux en faveur de la diversité. Comment analyser aujourd'hui les résultats de ces expériences et quels effets sur les discriminations ? Créée également en 2004, la « charte de la diversité » (Singh, 2006) a-t-elle modifié la nature des recrutements dans le sens d'une meilleure insertion professionnelle des minorités visibles ? La charte de la diversité a inspiré plusieurs pays européens. Est-il possible d'établir une analyse comparée des bonnes pratiques au niveau international ? Peut-on également évoquer une non-discrimination dans le monde socioprofessionnel ? La diversité s'intègre-t-elle significativement en tant que paramètre stratégique et pour quelles organisations ? Enfin, s'agissant de la promotion de la diversité et de l'égalité, quel rôle peut jouer l'économie sociale solidaire ?

Dans l'étude commanditée par les pouvoirs publics en France (Centre d'Analyse Stratégique, 2009), quatre critères de discrimination ont été pris en compte, fondés sur des caractéristiques saillantes : l'origine, le genre, le handicap et l'âge. Y a-t-il d'autres critères moins saillants mais tout aussi importants ?

Dans ce colloque nous proposons de reprendre plusieurs questions :

1. Au niveau sociétal, peut-on mesurer l'impact socioéconomique et politique des orientations politiques (nationales, européennes et internationales) ? y a-t-il un impact sur le champ politique lui-même (intégration des candidats de la « diversité » de manière générale) ?
2. Parmi les multiples actions relevées autour du thème de la diversité certaines concernent et/ou sont issues du secteur associatif géré en partie par des citoyens « issus de la diversité » : quels réseaux associatifs/alternatifs pour quels résultats ? Comment ces réseaux participent-ils au maintien et/ou au rétablissement de liens de différentes natures entre individus et groupes sociaux ? Quel est l'impact du secteur de la communication (médias alternatifs et autres) sur la « diversité » ?
3. Aux niveaux socioprofessionnels et éducatifs, de nombreuses initiatives ont été prises. S'agissant d'une introduction parfois de projets innovants au moins sur le plan méthodologique (recrutement par exemple), est-il possible de procéder à des analyses comparatives ?

A la lumière de ces quelques questions nous proposons trois grands axes de travail pluridisciplinaires, ouverts aussi bien à des contributions théoriques qu'à des analyses d'expériences concrètes et/ou de situations de travail.

**Axe 1 : Diversité et espace public** : à partir d'orientations et d'impulsions politiques, nous souhaitons voir comment les champs politique et médiatique s'ouvrent à la diversité dans l'espace public. Dans cet axe, et dans le cadre d'un atelier ouvert par visioconférence avec l'Université de Sousse, une demi-journée sera consacrée à la « couleur noire » en tant que l'une des dimensions de la diversité.

**Axe 2 : Acteurs socioéconomiques et associatifs et diversité** : ou comment la diversité est pilotée/mise en opérations en vue d'une intégration sociale, économique et culturelle.

**Axe 3 : Communication interculturelle et éducation à la diversité** : contribution de la communication et de l'éducation interculturelles à l'acceptation et la « gestion » de la diversité dans tous les milieux socioculturels, linguistiques et/ou économiques.

**LES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS (MAX. 500 MOTS + 5 MOTS CLES) PEUVENT ETRE SOUMISES AVANT LE 31 MAI 2011 A L'ADRESSE SUIVANTE : [aghouati@wanadoo.fr](mailto:aghouati@wanadoo.fr)**

**Principales dates:**

**Date limite des soumissions: 31 mai 2011**

Notification d'acceptation: 30 juin 2011

Réception des contributions finales: 15 octobre 2011

Colloque le 30 novembre, 1er et 2 décembre 2011

Des pré-actes seront mis en ligne avant le colloque et ensuite sélection et préparation d'un ouvrage collectif.

**Responsables du colloque :** Eric AGBESSI et Ahmed GHOUATI, Groupe de recherche « Communication et Solidarité ».

**comité scientifique :** Éric Agbessi (MCF, anglais, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Abdallah Alaoui (MCF, Gestion, Université Blaise Pascal) ; Louis Bavent (MCF, psychosociologie, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Cécilia Brassier-Rodrigues (MCF, communication, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Éric Dacheux (PR, UFR LACC, communication, Université Blaise Pascal) ; Bruno Frère (MCF, Sociologie, Université de Liège, Belgique) ; Ahmed Ghouati (MCF, Communication, IUT de Clermont-FD, Université d'Auvergne) ; Julien Guillaumond (MCF, anglais, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Serge Guimond (PR, psychologie sociale, UFR Psychologie, Université Blaise Pascal) ; Jean-Louis Laville (PR, Sociologie, CNAM, Paris) ; Gloria Maffet (MCF, Espagnol, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Margaret Majumdar (PR, Etudes francophones, Université de Portsmouth, Royaume-Uni) ; Sébastien Rouquette (MCF, communication, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Souad Touhami (MCF, communication, ENSAM, Meknès, Maroc) ; Khaled Zouari (MCF, communication, UFR LACC, Université Blaise Pascal)

**comité d'organisation :** Agnès Bernard (Docteur, Communication, Mairie de Clermont-FD) ; Habib Boussadia (PRCE, docteur en lettres, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Tourya Guaaybess (MCF, communication, IUT Montluçon, Université Blaise Pascal) ; Ahmed Ghouati (MCF, communication, IUT, Université d'Auvergne) ; Dana Martin (MCF, allemand, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Olivia Monviolia (MCF, espagnol, UFR LACC, Université Blaise Pascal) ; Jean-Jacques Thibon (MCF, arabe, UFR LACC, Université Blaise Pascal).

**Frais d'inscription et Participation : professeur, maître de conférences et professionnels : 50 €**

**Etudiants dont doctorants : 25 €** Pour les modalités d'hébergement, merci de contacter le comité d'organisation (dana.martin@univ-bpclermont.fr et Olivia.SALMON\_MONVIOLA@univ-bpclermont.fr).

**Site du colloque :** <http://www.lacc.univ-bpclermont.fr/rubrique29.html>